



## COTISATION 2023

Donne droit au service de la revue  
"LE TRAIT D'UNION" pour l'ANNÉE 2023  
Numéros : 327, 328, 329, 330, 331 et 332

70 EUROS pour la France  
86 EUROS pour l'Étranger

A retourner à :  
**Pierre Labaudinière, 19 rue Buot, 75013 PARIS (France)**

[bfab.tresorier@gmail.com](mailto:bfab.tresorier@gmail.com)

NOM : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Email (très lisible, merci) .....

Mode de règlement (Cocher la case) :

- 1 chèque de 70 EUR, libellé à l'ordre de **B.F.A.B.**
- 2 chèques de 35 EUR, libellés à l'ordre de **B.F.A.B.** (le deuxième chèque, à dater du 30 juin, sera tiré lors de l'envoi du TU 330 de juillet-août 2023)
- Cash
- Virement depuis l'étranger : IBAN à demander à Pierre Labaudinière
- Paypal : virement à [bfab.tresorier@gmail.com](mailto:bfab.tresorier@gmail.com) (option *Versement à un proche*).

**Bien renvoyer le bulletin d'adhésion dans tous les cas.**

L'augmentation de la cotisation en 2023 la replace au niveau de celle des années 2017 à 2019. Elle est due à l'augmentation du prix du papier et des frais d'affranchissement. Ce poste est, hélas, particulièrement sensible vers l'étranger. Grâce à l'appui et la modération de notre imprimeur, la revue gardera sa qualité technique et son nombre de pages.